

Cote du document: EB 2016/117/R.8/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 7  
Date: 27 mai 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Josefina Stubbs  
Vice-Présidente adjointe  
Département de la stratégie et des savoirs  
téléphone: +39 06 5459 2318  
courriel: j.stubbs@ifad.org

Paul Winters  
Directeur  
Division Recherche et évaluation de l'impact  
téléphone: +39 06 5459 2189  
courriel: p.winters@ifad.org

Alessandra Garbero  
Économétricienne principale  
Division Recherche et évaluation de l'impact  
téléphone +39 06 5459 2458  
courriel: a.garbero@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration – Cent dix-septième session  
Rome, 13-14 avril 2016

---

Pour: Examen

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| Sigles et acronymes                                       | ii  |
| Résumé  | iii |
| I. Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9         | 1   |
| II. Données et méthodes: concepts et approche             | 2   |
| A. Questions conceptuelles                                | 2   |
| B. Approche de l'IAI/FIDA9                                | 4   |
| III. Résultats: enseignements, estimations et projections | 9   |
| A. Enseignements relatifs aux méthodes                    | 9   |
| B. Estimations et projections relatives à l'impact        | 11  |
| IV. Conclusions et propositions pour aller de l'avant     | 19  |

## Sigles et acronymes

|           |   |
|-----------|---|
| CMR       | Cadre de mesure des résultats                   |
| FIDA9     | neuvième reconstitution des ressources du FIDA  |
| GRN       | gestion des ressources naturelles               |
| IAI/FIDA9 | Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9  |
| RAP       | rapport d'achèvement de projet                  |
| S&E       | suivi-évaluation                                |
| SYGRI     | Système de gestion des résultats et de l'impact |

## Résumé

1. Au cours des dernières décennies, le FIDA a constamment porté un intérêt croissant à l'obtention et à la mesure de résultats. En 2011-2012, des ressources ont été affectées à l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 (IAI/FIDA9) avec pour but: i) d'explorer des méthodes d'évaluation de l'impact; ii) de mesurer – autant que possible – les résultats et l'impact des activités financées par le FIDA; et iii) de résumer les enseignements tirés et recommander de méthodes rigoureuses et financièrement avantageuses permettant d'évaluer l'impact des interventions du FIDA. On reconnaissait, avec cette initiative, qu'il était de la responsabilité du FIDA de produire des preuves du succès de ses projets afin d'en tirer des enseignements pour les projets futurs. Dans l'ensemble, l'approche de l'IAI/FIDA9 a été scientifique, systématique et exhaustive. Elle a fourni au FIDA des enseignements importants qui contribueront à faire progresser un programme axé sur les résultats.
2. L'analyse montre que les projets du FIDA en cours durant la période 2010-2015 ont déjà touché 139 millions de bénéficiaires et 24 millions de familles, leur offrant des services notables dans le cadre d'une approche impulsée par la communauté. On compte 18,0 millions d'emprunteurs actifs et 26,6 millions d'épargnants volontaires parmi ces bénéficiaires, ce qui met en lumière la focalisation du FIDA sur l'inclusion financière. De nombreux paysans ont été formés aux pratiques agricoles, dont 4,4 millions aux techniques de production végétale, 1,6 million aux méthodes de production animale, et 1,4 million à la gestion des ressources naturelles. L'amélioration des activités agricoles a été encouragée, de sorte que de meilleures pratiques de gestion des terres sont aujourd'hui appliquées sur 5 millions d'hectares.
3. L'IAI/FIDA9 a montré que les bénéficiaires du FIDA sont en moyenne mieux lotis, en termes de pourcentage, que les membres d'un groupe témoin. Les investissements du FIDA consacrés aux populations rurales ont généré des rendements dans un certain nombre de domaines essentiels, et notamment les actifs, la résilience, la propriété de bétail, les revenus agricoles, la nutrition et l'autonomisation des femmes. Selon les projections, 44 millions de bénéficiaires verront leurs revenus agricoles augmenter de manière substantielle, et 28,8 et 22,8 millions de bénéficiaires tireront des gains significatifs, respectivement, de leur possession de volaille et de bétail. Plus de 10 millions de bénéficiaires connaîtront une augmentation dans chacun des domaines suivants: actifs totaux, actifs productifs, autonomisation des femmes, diversité du régime alimentaire et réduction de l'exposition aux chocs. Dans l'ensemble, l'analyse dépeint le FIDA comme une institution qui améliore le bien-être des populations rurales en termes d'accumulation d'actifs et d'augmentation des revenus.
4. Sur le plan des méthodes, les défis évidents liés à la conception des collectes de données et à la conduite des évaluations de l'impact ex post ont été mis en lumière. L'initiative attire aussi l'attention sur le fait qu'utiliser un échantillon représentatif de projets et se focaliser sur un indicateur agrégé ("nombre de personnes libérées de la pauvreté") limite le potentiel d'apprentissage et est inutilement restrictif. Il conviendrait de déterminer les projets grâce auxquels les enseignements tirés seraient les plus importants, et de choisir les indicateurs de manière à donner une image globale des succès du FIDA. L'initiative souligne en outre les domaines dans lesquels il conviendrait de renforcer le système de suivi-évaluation (S&E) et la collecte de données.
5. L'IAI/FIDA9 propose quelques considérations essentielles pour l'évaluation de l'impact du FIDA. Premièrement, les futures évaluations de l'impact devraient être choisies et structurées de manière à faciliter et à optimiser l'apprentissage. Deuxièmement, le FIDA devrait se concentrer sur un ensemble exhaustif d'indicateurs prenant en compte les trois objectifs stratégiques tels qu'ils sont

énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025. Troisièmement, créer un programme d'évaluation de l'impact suppose un examen systématique du portefeuille visant à comprendre l'impact potentiel des projets financés par le FIDA et à recenser les lacunes dans les données de fait. Quatrièmement, il sera impératif d'élaborer un cadre pour assurer l'efficacité en matière de développement. Cinquièmement, le FIDA doit mettre l'accent sur des évaluations ex ante de l'impact conçues de manière à recueillir les données adéquates. Sixièmement, le programme d'évaluation de l'impact du FIDA doit tenir compte d'un processus multi-acteurs et participatif.

6. Les enseignements qui ressortent de l'IAI/FIDA9 ont de profondes conséquences pour le FIDA et pour la manière dont il mesure les impacts de ses investissements dans les populations rurales. Il faudra une série d'actions cohérentes permettant au FIDA de poursuivre le processus, entamé il y a dix ans, de focalisation sur un programme axé sur les résultats. Grâce à ces actions, il sera possible non seulement de mieux comprendre les impacts des investissements du FIDA sur les populations rurales, mais également de créer davantage de savoirs, ce qui donnera au FIDA et à d'autres institutions la possibilité de promouvoir plus efficacement le développement rural.

## I. Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9

1. Tout au long des dernières décennies, le FIDA a constamment porté un intérêt croissant à l'obtention et à la mesure de résultats. Le Conseil des gouverneurs a demandé au FIDA de créer un système détaillé ayant pour but de mesurer les résultats des projets appuyés par le FIDA et d'en rendre compte. C'est à cet effet qu'a été créé, en 2004, le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Bien que sa mise en application ait été progressive, parce que la mise en conformité des projets a connu des retards et que la qualité des données a été très variable, le SYGRI a considérablement accru la capacité du FIDA d'assurer le suivi de ses activités et d'évaluer sa contribution à l'amélioration du bien-être des ménages ruraux pauvres. Par ailleurs, le SYGRI s'inscrivait dans le cadre d'un effort plus général d'amélioration de l'autoévaluation par le FIDA aux stades de la conception, de l'exécution et de l'achèvement. En fait, un examen indépendant par les pairs, consacré en 2010 au Bureau de l'évaluation du FIDA et à la fonction d'évaluation au FIDA, a noté que l'autoévaluation s'était considérablement renforcée au FIDA au cours de cette période<sup>1</sup>.
2. Bien qu'elles aient fait progresser le FIDA sur la voie de l'obtention et de la mesure des résultats, les données du SYGRI et du système d'autoévaluation n'avaient qu'une capacité limitée d'attribuer les impacts de haut niveau aux activités financées par le FIDA. Lorsque l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9 (IAI/FIDA9) a été approuvée, en 2011-2012, prévoyant notamment un "regain d'attention accordé à l'évaluation de l'impact"<sup>2</sup>, elle faisait peser une charge importante sur les systèmes existants, qui n'étaient pas dotés, à l'époque, des moyens appropriés pour cette tâche. C'est pourquoi des ressources ont été investies, dans le cadre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9), pour: i) explorer des méthodes d'évaluation de l'impact; ii) mesurer – autant que possible – les résultats et l'impact des activités financées par le FIDA; et iii) résumer les enseignements tirés et recommander de méthodes rigoureuses et financièrement avantageuses permettant d'évaluer l'impact des interventions du FIDA<sup>3</sup>.
3. L'initiative prise par la direction du FIDA en vue de promouvoir un programme d'évaluation de l'impact traduit la reconnaissance de ce qu'il est de la responsabilité de la direction de produire des preuves du succès des projets du Fonds afin d'en tirer des enseignements pour les projets futurs – c'est-à-dire de procéder à une autoévaluation rigoureuse. L'IAI/FIDA9 représente l'incursion du FIDA dans le domaine d'une évaluation de l'impact judicieuse sur le plan technique, avec pour objectif d'en tirer des enseignements qui permettent au FIDA de produire et d'utiliser de manière systématique des données de fait, en même temps que d'autres informations externes disponibles, pour la conception de projets de développement efficaces.
4. Le présent document a donc pour objectif de rendre compte des conclusions de l'IAI tout en soulignant les enseignements tirés de l'expérience. S'agissant d'un travail scientifique, le document est organisé suivant le plan ci-après. La section II examine les données et les méthodes utilisées, en partant des questions conceptuelles et en se concentrant ensuite sur la manière dont les concepts ont été mis en pratique. La section III rend compte des résultats de l'analyse, et notamment des connaissances acquises au cours du processus et des impacts estimés et prévus. La section IV résume brièvement les conclusions et examine les incidences.

<sup>1</sup> Voir [l'Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA](#), (EC 2010/62/W.P.2) (Rome, 2010) et le [Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation](#) du FIDA (EC 2011/68/W.P.9) (Rome, 2011) pour des informations générales sur cette période.

<sup>2</sup> FIDA, [Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA](#), (GC 35/L.4) (Rome, 2012), paragraphe 42.

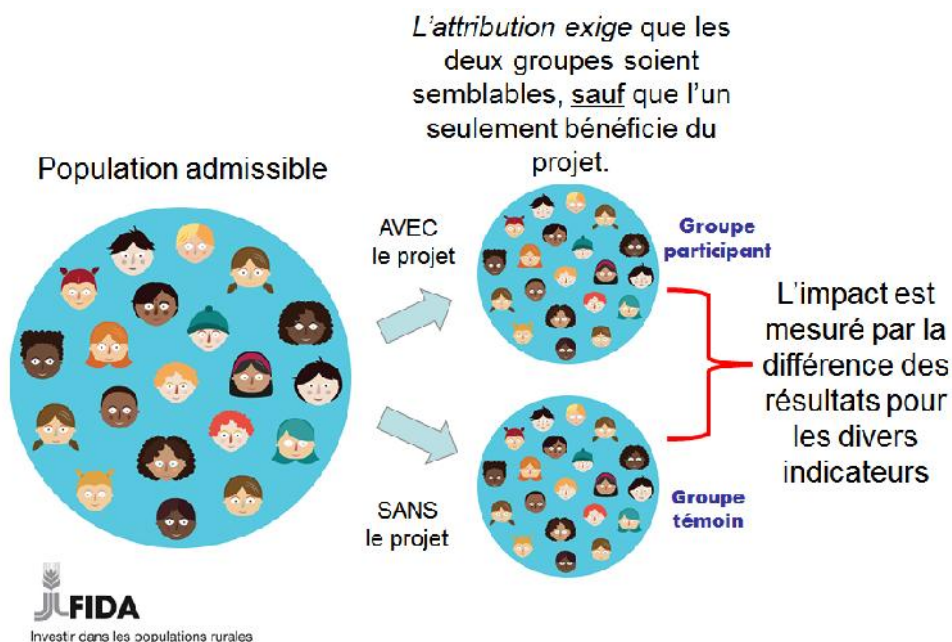
<sup>3</sup> FIDA, [Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9](#) (EB 2012/107/INF.7) (Rome, 2012), paragraphe 6 du Résumé.

## II. Données et méthodes: concepts et approche

### A. Questions conceptuelles

5. Il est important, avant d'examiner les données et les méthodes utilisées dans le cadre de l'IAI/FIDA9, de préciser comment un impact peut être attribué à des interventions financées par le FIDA. La figure 1 en donne une illustration à partir d'une situation hypothétique, dans laquelle un groupe de ruraux pauvres est considéré comme pouvant bénéficier d'un projet du FIDA. Pour attribuer l'impact au projet, l'idéal serait qu'il y ait deux groupes, semblables en tous points, dont l'un bénéficierait du projet et l'autre non – ce deuxième groupe constituant le témoin ou le "contrefactuel" du premier. Dans les publications relatives à l'évaluation de l'impact, ces groupes sont désignés comme le groupe participant, qui bénéficie du projet, et le groupe témoin, qui n'en bénéficie pas, du moins à court terme. S'il est possible de constituer ces deux groupes, l'impact est défini comme la différence entre les deux groupes, mesurée par les indicateurs pertinents comme le revenu, le niveau nutritionnel, le rendement, la résilience face aux chocs ou d'autres indicateurs correspondant aux impacts prévus sur la base de la théorie du changement d'un projet. L'attribution à l'intervention du FIDA est possible parce que le groupe participant et le groupe témoin sont semblables en tous points, sauf que seul le groupe participant a bénéficié du projet.

Figure 1  
Attribution de l'impact



6. Comme indiqué dans le document sur les méthodes d'évaluation<sup>4</sup>, cette opération est délicate, en particulier pour les projets agricoles, et garantir l'attribution exige que l'on obtienne les meilleures données possibles et que l'on utilise ensuite des méthodes statistiques pour aborder les questions de données non résolues. De manière générale, plus les données disponibles sont bonnes, moins les procédures statistiques requises seront complexes. Concevoir la collecte des données en vue d'une évaluation de l'impact ex ante – c'est-à-dire avant l'exécution du projet – facilite le processus de création d'un contrefactuel viable, étant donné qu'il est souvent possible de définir un groupe témoin raisonnable. D'autre part, concevoir les évaluations de l'impact ex post – c'est-à-dire recueillir les données après l'exécution – est plus difficile parce que le ciblage du projet (s'il est réussi) fait souvent que les communautés et les ménages voisins (le groupe témoin potentiel) ne sont pas totalement semblables aux bénéficiaires

<sup>4</sup> Ibid., paragraphes 16-17.

(groupe participant). Cette situation peut conduire à ce que les publications relatives à l'évaluation de l'impact qualifient de biais dans les estimations<sup>5</sup>.

7. Dans le cas de l'IAI/FIDA9, comme indiqué dans le document sur les méthodes d'évaluation<sup>6</sup>, les indicateurs choisis pour évaluer un projet donné financé par le FIDA et énoncés dans un cadre logique devront prendre en compte la théorie du changement du projet, en mettant en évidence l'itinéraire d'impact par lequel les investissements aboutissent aux résultats. Les mesures choisies donnent une indication des objectifs spécifiques de ce projet et varient en fonction de ces objectifs. Il faut naturellement qu'il y ait une cohérence entre ces objectifs et les objectifs multiples du Cadre stratégique du FIDA.
8. Bien que pris en compte dans le document sur les méthodes, le Cadre de mesure des résultats (CMR) du FIDA était étroitement axé sur une mesure unique – le "nombre de personnes libérées de la pauvreté". Cette focalisation sur un seuil de pauvreté, spécialement si l'on utilise pour la mesure un paramètre monétaire ou basé sur les actifs, ignore l'importance d'autres objectifs stratégiques du FIDA. Par exemple, une intervention qui améliore la résilience d'un ménage en limitant l'exposition au risque et en faisant en sorte que le ménage ne tombe pas dans la pauvreté ne serait pas prise en compte car elle ne libère pas le ménage de la pauvreté. Ainsi, la mesure "libéré de la pauvreté" ne rend pas compte d'avantages substantiels et importants obtenus par les pauvres en termes de bien-être et n'est donc pas une mesure appropriée de la réussite du FIDA. Comme on le verra plus loin, l'un des principaux enseignements de l'IAI/FIDA9 est qu'il est nécessaire de disposer d'un ensemble d'indicateurs plus exhaustif, en cohérence avec les objectifs stratégiques du FIDA et avec les Objectifs de développement durable (ODD).
9. La mesure "nombre de personnes libérées de la pauvreté" pose d'autres problèmes spécifiques<sup>7</sup>. La réduction de la pauvreté est une mesure discrète basée sur un seuil de pauvreté clairement défini, encore que quelque peu arbitraire, et qui distingue les ménages selon qu'ils se situent au-dessus ou en dessous de ce seuil. Bien qu'il puisse être utile pour des comparaisons entre pays et pour les tendances à long terme, le seuil de pauvreté est un indicateur de valeur réduite pour les projets. Un indicateur de réduction de la pauvreté ne rendrait pas compte, par exemple, d'un doublement du revenu de ménages extrêmement pauvres si cette augmentation de revenu n'est pas suffisante pour qu'ils franchissent un seuil de pauvreté donné<sup>8</sup>. La figure 2 illustre clairement ce type de situation. L'hypothèse est que la distribution de gauche (la ligne en bleu) présente la situation initiale d'une population cible, sur la base d'un indicateur de bien-être tel que le revenu, les dépenses ou les actifs par habitant. Le seuil de pauvreté représente le point auquel toutes les personnes se situant en dessous de la ligne (à gauche) sont pauvres, et celles se situant au dessus de la ligne (à droite) ne sont pas pauvres. L'hypothèse présentée dans le graphique est qu'environ 60% des bénéficiaires sont pauvres au regard d'une mesure conventionnelle de la pauvreté, et que les autres, même s'ils ne sont pas formellement perçus comme pauvres, peuvent être considérés comme vulnérables. Supposons que le projet fasse passer les bénéficiaires, dans un sens positif, vers la distribution du bien-être, comme illustré

<sup>5</sup> Des méthodes statistiques peuvent être utilisées pour tenter d'apporter des ajustements afin de tenir compte de ces problèmes dans certaines hypothèses. Voir Paul J. Gertler, Sebastian Martinez, Patrick Premand, Laura B. Rawlings et Christel M.J. Vermeersch, [Impact Evaluation in Practice](#) (Banque mondiale, Washington, DC, 2011) pour une vue d'ensemble des approches potentielles.

<sup>6</sup> Voir note 3, paragraphe 18.

<sup>7</sup> Les problèmes potentiels avaient été relevés dans le Rapport de la Consultation sur FIDA9 (voir la note 2, paragraphe 45): "Même si la méthodologie utilisée pour mesurer le nombre de "personnes libérées de la pauvreté" est encore expérimentale et devra être améliorée avec l'expérience, il s'agit néanmoins d'une initiative pionnière qui pourrait se révéler extrêmement utile pour la science de la mesure de l'impact dans le domaine de la lutte contre la pauvreté rurale."

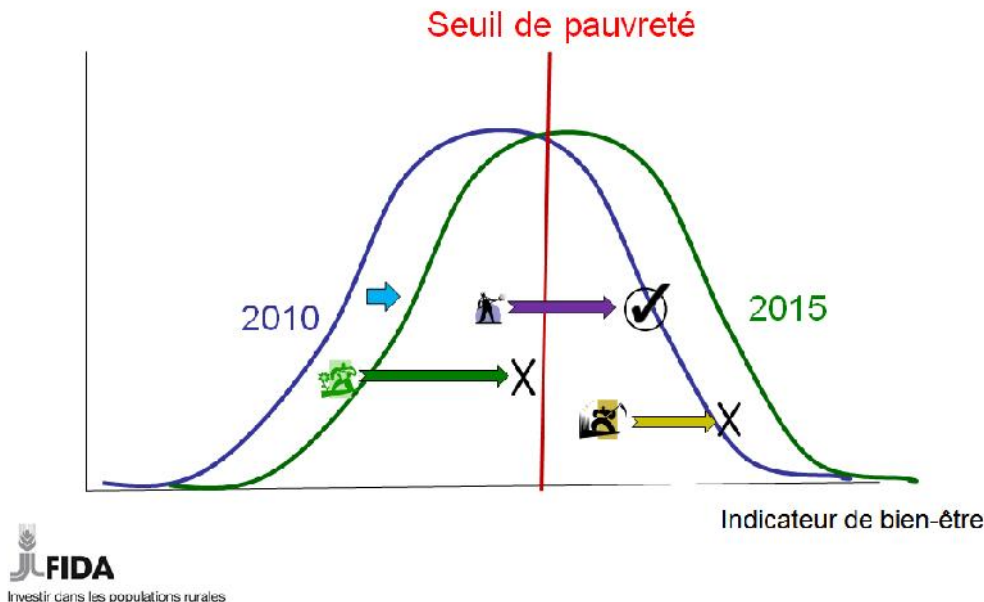
<sup>8</sup> La question des indicateurs discrets créant des effets d'incitation pervers pour les responsables des politiques est bien connue, et elle a été tout récemment exposée dans un blog de Lant Pritchett pour le Centre pour le développement mondial publié le [21 octobre 2014](#). Voir [ici](#).



par la ligne verte. On devrait considérer le projet comme réussi puisque, en moyenne, la population bénéficiaire est mieux lotie.

Figure 2

Problèmes avec l'indicateur "nombre de personnes libérées de la pauvreté"



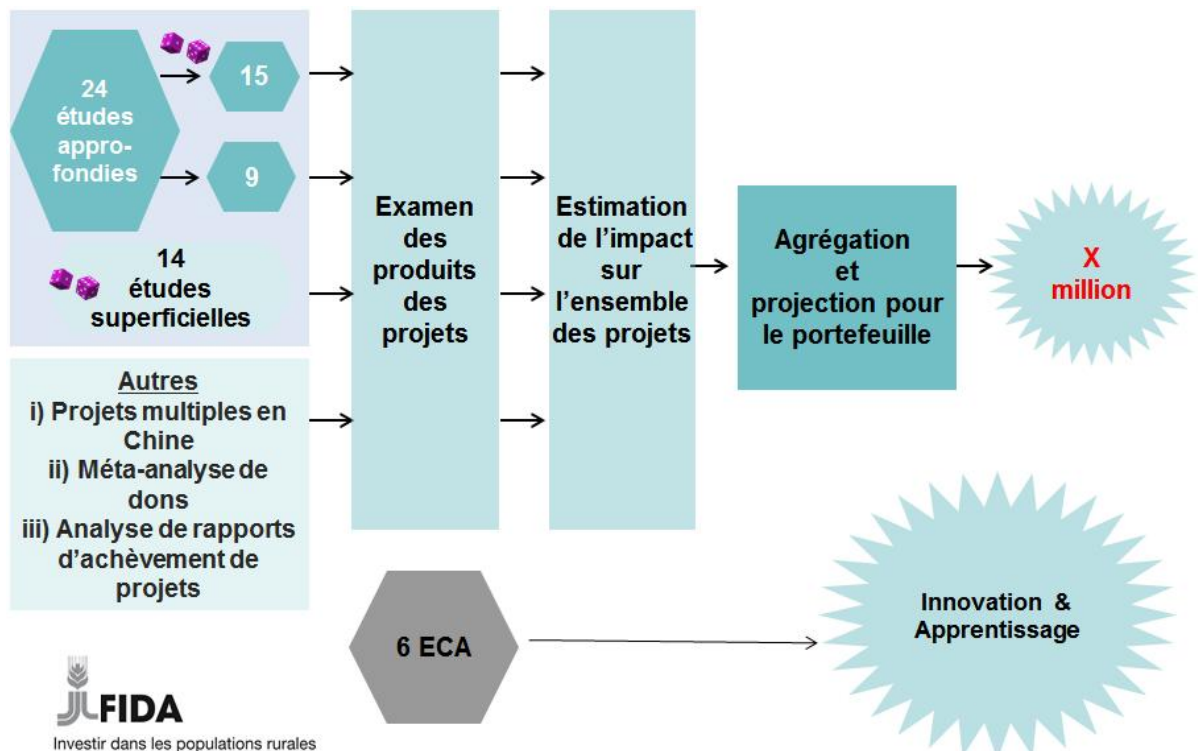
10. Mais regardez le cas des trois agriculteurs. L'agricultrice "mauve" est considérée comme pauvre parce qu'elle se situe en dessous du seuil de pauvreté. Comme l'indique la flèche mauve, le projet améliore suffisamment son bien-être pour la faire passer au-dessus du seuil de pauvreté, et elle est donc considérée comme "libérée de la pauvreté". Elle sera comptabilisée dans une mesure de la pauvreté. L'agriculteur "vert" est très pauvre, et son revenu est bien inférieur à celui de l'agricultrice "mauve". Le projet améliore considérablement son bien-être, comme l'indique la flèche verte – une augmentation du bien-être supérieure à celle de la première agricultrice. Cela ne l'a toutefois pas libéré de la pauvreté puisqu'il n'a pas franchi le seuil de pauvreté. Il ne sera pas comptabilisé dans une mesure de la pauvreté. L'agricultrice "jaune" n'est pas considérée comme pauvre au regard de la mesure conventionnelle, mais il est évident qu'elle s'en tire à peine. Comme l'indique la flèche jaune, le projet lui apporte aussi une aide, mais comme elle n'était pas considérée comme pauvre avant le projet, ses gains ne la font pas entrer dans la catégorie des personnes "libérées de la pauvreté". On voit bien que la mesure présente une faille, puisqu'elle ne rend pas compte de gains considérables, étant donné que certains paysans, bien que tirant des avantages du projet, n'ont pas franchi un seuil arbitraire de pauvreté. L'indicateur "libéré de la pauvreté" n'est donc pas une mesure adéquate du succès du FIDA. Rendre compte des avantages en termes de bien-être de l'investissement du FIDA dans les populations rurales exige des mesures plus appropriées.

## B. Approche de l'IAI/FIDA9

11. C'est avec ces problèmes présents à l'esprit qu'a été conçue une approche méthodologique d'ensemble pour FIDA9 en vue d'évaluer l'impact et de tirer des enseignements pour sa détermination. La stratégie d'ensemble, résumée dans la figure 3, visait à choisir un échantillon de projets du FIDA qui pourrait être représentatif du portefeuille d'activités entreprises par le FIDA. Cet échantillon est ensuite utilisé pour estimer l'impact d'ensemble du FIDA au cours d'une période donnée.

12. Naturellement, les projets de FIDA9, financés au cours de la période 2013-2015, ne seront pas achevés avant des années, de sorte que l'IAI est focalisée sur les projets clôturés ou en cours de 2010 à 2015. L'analyse se concentre ensuite sur les projets dont la date de démarrage va de 1999 jusqu'à 2009. Étant donné que les projets retenus en étaient à la phase d'achèvement, toutes les évaluations de l'impact ont été conçues ex post et sont sujettes aux limites que cela comporte en termes de création d'un contrefactuel et d'obtention d'un volume raisonnable de données. Sur les 200 projets environ dont on prévoyait l'achèvement au cours de la période 2010-2015, 122 contenaient quelques données. On a choisi 24 de ces projets pour des évaluations de l'impact par des partenaires externes (études approfondies) et 14 pour des analyses par le personnel du FIDA (études superficielles). On a tenté, avec les projets retenus pour les analyses, de composer un groupe représentatif du portefeuille sur l'ensemble des régions; la plupart ont été choisis de manière aléatoire (15 pour les études approfondies et 14 pour les études superficielles), mais dans neuf cas, les projets ont été choisis à dessein à cause de contraintes matérielles. Par ailleurs, 2 des 24 études approfondies n'ont pas été achevées en temps utile et ont donc été exclues de l'analyse. Le tableau 1 propose un aperçu des projets analysés.

Figure 3  
Approche méthodologique d'ensemble de l'IAI/FIDA9



Note: ECA = essais comparatifs aléatoires.

Tableau 1  
Projets analysés dans le cadre de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9

| <i>Pays</i>                      | <i>Projet</i>  | <i>Type de projet</i> | <i>Début du projet</i> | <i>Fin du projet</i> | <i>Choix</i> | <i>Type de données<sup>a</sup></i> | <i>Analyste<sup>b</sup></i> |
|----------------------------------|--|-----------------------|------------------------|----------------------|--------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Bangladesh                       | • Projet de microfinance pour les agriculteurs marginaux et les petits exploitants   | Crédit                | 2005                   | 2011                 | Aléatoire    | Sec                                | IFPRI                       |
|                                  | • Projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj   | Agriculture           | 2003                   | 2014                 | Aléatoire    | Pri                                | IFPRI                       |
| Bolivie (État plurinational de)  | Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées  | Recherche             | 2003                   | 2010                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
| Burkina Faso                     | Programme de développement rural durable   | Agriculture           | 2005                   | 2013                 | À dessein    | Pri                                | KIT                         |
| Cambodge                         | Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri   | Agriculture           | 2007                   | 2014                 | À dessein    | Pri                                | UEA                         |
| Chine                            | Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure  | Agriculture           | 2008                   | 2014                 | À dessein    | Pri                                | CAAS                        |
| Chine: projets multiples         | Projet de relèvement de l'agriculture après le séisme au Sichuan, Programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan, Programme relatif au secteur de la finance rurale, Programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi, Programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu, Programme de développement rural modulaire dans la Région autonome du Xinjiang Uygur | Rural                 | 2009                   | 2012                 | À dessein    | Pri                                | Wuhan                       |
| Colombie                         | Programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement   | Crédit                | 2007                   | 2013                 | À dessein    | Pri                                | ICF                         |
| Congo                            | Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3)   | Rural                 | 2009                   | 2015                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
| République démocratique du Congo | Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur   | Rural                 | 2005                   | 2012                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
| Égypte                           | Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest   | Colonisation          | 2003                   | 2014                 | À dessein    | Sec                                | ICF                         |
| Éthiopie                         | Programme de développement participatif de la petite irrigation  | Irrigation            | 2008                   | 2015                 | Aléatoire    | Sec                                | PEP/EIAR                    |
| Gambie                           | Projet de gestion participative intégrée des bassins versants  | Agriculture           | 2006                   | 2014                 | Aléatoire    | Pri                                | KIT                         |
| Ghana                            | • Projet en faveur des petites entreprises rurales – phase II  | Recherche             | 2003                   | 2012                 | À dessein    | Pri                                | UEA                         |
|                                  | • Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord  | Rural                 | 2008                   | 2016                 | À dessein    | Pri                                | UEA                         |
| Honduras                         | Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro  | Rural                 | 2008                   | 2015                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
| Inde                             | • Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya   | Crédit                | 2004                   | 2012                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
|                                  | • Projet d'atténuation de la pauvreté dans l'ouest du Rajasthan  | Rural                 | 2008                   | 2016                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
|                                  | • Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)  | Crédit                | 2007                   | 2017                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |
| Jordanie                         | Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk  | Agriculture           | 2000                   | 2008                 | Aléatoire    | Sec                                | FIDA                        |

|                                       |   |             |      |      |                        |     |       |
|---------------------------------------|---|-------------|------|------|------------------------|-----|-------|
| République démocratique populaire lao | Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri   | Rural       | 2006 | 2014 | Aléatoire              | Pri | UEA   |
| Lesotho                               | Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles  | Agriculture | 2005 | 2011 | Aléatoire              | Pri | FIDA  |
| Malawi                                | Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux   | Rural       | 2004 | 2013 | Aléatoire              | Sec | IFPRI |
| Mali                                  | Programme de fonds de développement en zone sahélienne  | Rural       | 1999 | 2013 | Aléatoire              | Sec | FIDA  |
| Mongolie                              | Programme de réduction de la pauvreté rurale  | Rural       | 2003 | 2011 | Aléatoire              | Sec | FIDA  |
| Nicaragua                             | Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua   | Rural       | 2004 | 2010 | Aléatoire              | Sec | ICF   |
| Pakistan                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de renforcement du microfinancement durable; et</li> <li>Programme d'innovation et d'extension du microfinancement</li> </ul>                  | Crédit      | 2008 | 2013 | À dessein et aléatoire | Pri | ACTED |
| Pérou                                 | Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale  | Rural       | 2005 | 2014 | Aléatoire              | Pri | IFPRI |
| Philippines                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de promotion de la microentreprise rurale</li> <li>Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera II</li> </ul> | Crédit      | 2006 | 2013 | Aléatoire              | Pri | DLSU  |
| Sénégal                               | Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural – Phase II   | Crédit      | 2006 | 2013 | Aléatoire              | Sec | FIDA  |
| Sri Lanka                             | Programme post-tsunami de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières   | Agriculture | 2006 | 2013 | Aléatoire              | Sec | FIDA  |
| Soudan                                | Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan  | Rural       | 2005 | 2016 | Aléatoire              | Sec | ICF   |
| Ouganda                               | Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires   | Rural       | 2008 | 2013 | Aléatoire              | Pri | KIT   |
| Yémen                                 | Projet de gestion communautaire des ressources dans le gouvernorat d'al-Dhala   | Rural       | 2007 | 2014 | Aléatoire              | Sec | ICF   |
| Zambie                                | Programme de financement rural  | Crédit      | 2007 | 2013 | Aléatoire              | Pri | KIT   |

<sup>a</sup> Pri = données primaires; Sec = données secondaires.

<sup>b</sup> IFPRI – Institut international de recherche sur les politiques alimentaires; KIT – Royal Tropical Institute; UEA – Université d'East Anglia; CAAS – Académie chinoise des sciences agricoles; Wuhan – Université chinoise de sciences de la terre; ICF – ICF Macro, Incorporated; PEP – Partenariat pour la politique économique; EIAR – Institut éthiopien de recherche agricole; ACTED – Act for Change Invest in Potential; DLSU – Université De La Salle.

13. Ces projets ont d'abord été examinés pour en déterminer les produits, et l'impact sur les indicateurs pertinents a ensuite été évalué au moyen de méthodes non expérimentales appropriées à la collecte de données ex post. Malheureusement, les données de projet disponibles même pour ces projets ne convenaient pas pour l'évaluation de l'impact, rendant nécessaire, dans un certain nombre de cas, une collecte de données primaires et, lorsque cela était possible, de données secondaires provenant de sources autres que le FIDA<sup>9</sup>. Alors que les études approfondies ont été analysées par des équipes externes, les résultats ont été systématiquement reproduits par le FIDA pour en assurer l'exactitude et la cohérence. Les analyses ont utilisé des approches semblables à celles employées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA dans ses deux évaluations de l'impact<sup>10</sup>. Plus précisément, l'analyse des études approfondies a fait appel à des données transversales et des procédures d'appariement pour déterminer l'impact,

<sup>9</sup> Le terme de "données primaires" fait référence à la collecte des données par l'équipe de recherche, tandis que le terme de "données secondaires" fait référence à l'utilisation de données existantes.

<sup>10</sup> Voir les évaluations de l'impact du [Programme de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance dans les zones arides](#) du Sri Lanka et du [Programme de développement tribal du Jharkhand-Chattisgarh](#) en Inde.

plusieurs procédures étant utilisées pour garantir la robustesse<sup>11</sup>. Pour l'analyse des études superficielles, le FIDA a employé des techniques de pseudo-panel combinées à l'appariement<sup>12</sup>. Les résultats finaux sont des estimations de l'effet moyen des projets sur des indicateurs donnés lorsque le groupe principal est comparé au groupe témoin (la différence notée à la figure 1)<sup>13</sup>.

14. Ces estimations de l'impact au niveau du projet ont ensuite été regroupées pour parvenir à une estimation globale des effets, en excluant celles des études où un fort biais a été observé<sup>14</sup>. Ce regroupement a été systématiquement pratiqué au moyen d'une méta-analyse, un processus en deux étapes comportant d'abord une appréciation des estimations d'impact normalisées (que l'on désigne sous le nom d'effet d'ampleur) pour chaque ensemble d'études, et ensuite un calcul d'une moyenne pondérée de ces effets d'ampleur<sup>15</sup>. Cette approche repose sur l'hypothèse selon laquelle les projets choisis et analysés sont raisonnablement représentatifs du portefeuille. Le résultat final est une estimation de l'impact des projets du FIDA sur les indicateurs clés, à la fois pour l'ensemble des projets et par type de projet défini par le FIDA. C'est ce résultat qui sert ensuite à l'estimation du nombre total de bénéficiaires tirant des avantages des projets appuyés par le FIDA.
15. Outre ces études, on a réalisé une série d'analyses complémentaires, parmi lesquelles une étude portant sur de multiples projets en Chine, qui a évalué six projets du FIDA à partir de données transversales rétrospectives. Cette étude est mentionnée dans le tableau 1 et est incluse dans les estimations d'ensemble de l'impact.
16. Au-delà des impacts produits par les projets appuyés par des prêts du FIDA, le programme de dons du FIDA appuie depuis longtemps la recherche agricole et la promotion des technologies, en particulier par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). L'analyse des publications concernant l'impact de la recherche agricole et de la promotion des technologies a mis au jour une masse critique d'études sur l'adoption de variétés de semences améliorées, l'une des composantes essentielles du financement par des dons du FIDA. Les études retenues pour l'examen répondaient à un certain nombre de critères, et notamment: ciblage des petits exploitants agricoles; interventions visant à l'adoption de variétés de semences améliorées; données de fait obtenues par le biais d'évaluations de l'impact fondées sur un contrefactuel; et inclusion de mesures relatives au revenu, aux dépenses, aux actifs et aux salaires. Une méta-analyse, semblable à celle décrite plus haut, a été conduite pour estimer l'impact global des variétés de semences améliorées sur le revenu<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> Cinq approches ont été utilisées pour les analyses des études d'évaluation de l'impact, tant approfondies que superficielles, à savoir: i) régression-ajustement; ii) appariement des coefficients de propension; iii) appariement des covariables; iv) pondération par la propension inverse; et v) estimateur doublement robuste.

<sup>12</sup> Garbero, A., "[Estimating poverty dynamics using synthetic panels for IFAD-supported projects: a case study from Vietnam](#)", in *Journal of Development Effectiveness*, Volume 6, Issue 4, (2014): 490-510.

<sup>13</sup> Outre l'analyse quantitative, dix des études approfondies comprenaient également une composante qualitative, sous la forme spécifique d'entretiens avec les principales personnes de contact et de discussions de groupe. Ces éléments sont précieux pour comprendre les projets pris séparément, mais il n'est pas possible de les regrouper en une mesure unique.

<sup>14</sup> Les différentes évaluations de l'impact ont été préévaluées pour déterminer l'ampleur des biais, sur la base de critères comme la qualité des méthodes d'attribution, l'ampleur des retombées, les biais de déclaration des résultats et analyses. Le risque de biais a été ainsi noté – faible, moyen ou élevé – et les études où le risque est jugé élevé ont été exclues du regroupement. Pour plus de précisions sur les critères d'évaluation, voir Hugh Waddington, et al., [Farmer Field Schools for Improving Farming Practices and Farmer Outcomes in Low- and Middle-income Countries: A Systematic Review](#) (2014, Campbell Systematic Reviews, Oslo).

<sup>15</sup> Deeks, J.J., Altman, D.G. et Bradburn, M.J., [Statistical methods for examining heterogeneity and combining results from several studies in meta-analysis. In: Systematic Reviews in Health Care: Meta-Analysis in Context, 2nd ed., 285-312](#) (2001).

<sup>16</sup> Garbero, A. et al., *Meta-Analysis: The Impact of Agricultural Research on Poverty*, Division des statistiques et des études au service du développement, documents de travail (Rome: FIDA, 2014).

17. Afin de déterminer les impacts dont rend compte le FIDA, on a procédé à une analyse des rapports d'achèvement de projet (RAP) de 70 projets achevés au cours de la période 2010-2015. Les RAP sont les rapports standard utilisés au FIDA et dans d'autres institutions pour raconter l'histoire du projet – ce qui s'est produit, les enseignements tirés, ce qui a bien ou mal fonctionné, et des mesures du processus et du produit. Pour ces 70 projets, une analyse du contenu a été réalisée (au moyen de l'application NVivo de QSR International) afin d'évaluer systématiquement le contenu du RAP et les allégations de succès du projet qui figurent dans ces documents. L'analyse de contenu est une technique de recherche qui a pour objet l'interprétation et le codage systématiques de matériel textuel comme les RAP. Pour l'IAI/FIDA9, on a utilisé l'analyse de contenu pour déterminer quels sont les avantages perçus; quelles sont, dans la documentation du projet, les données de fait présentes concernant la contribution du FIDA; et quelles sont les sources des données de fait utilisées à l'appui des allégations relatives aux résultats du projet du FIDA<sup>17</sup>.
18. On procède enfin, dans une vision prospective, à six évaluations de l'impact en utilisant des essais comparatifs aléatoires (ERA) ou des formules de substitution raisonnables<sup>18</sup>. Il s'agit d'évaluations de l'impact *ex ante*, de sorte que les stratégies de collecte des données sont conçues avant l'exécution pour faciliter la création d'un groupe témoin. Ces évaluations ne peuvent pas, à l'heure actuelle, fournir de résultats relatifs à l'impact, mais elles sont utiles pour FIDA10 et au-delà. Elles contribuent aussi à tirer des enseignements sur la méthodologie, sur le potentiel d'utilisation de ces approches et sur les difficultés de réalisation des évaluations de l'impact *ex ante*.
19. Dans l'ensemble, l'approche de l'IAI/FIDA9 a été systématique et exhaustive. Naturellement, une grande partie de l'évaluation de l'impact est rétrospective, puisque les données ont été recueillies *ex post*, ce qui soulève d'importantes difficultés. De plus, le FIDA n'avait, avant cette initiative, qu'une expérience limitée de l'analyse conçue pour attribuer l'impact des projets financés par le FIDA. De ce fait, le processus a été spécifiquement conçu dans une optique d'apprentissage.

### III. Résultats: enseignements, estimations et projections

- A. Enseignements relatifs aux méthodes
  20. Avant de fournir des estimations de l'impact et des projections pour le portefeuille concernant les personnes recevant des avantages, on note les enseignements méthodologiques du processus. Ce point est essentiel pour améliorer les estimations d'impact pour FIDA10 et au-delà, mais aussi pour insérer les résultats dans le contexte des défis méthodologiques. Les enseignements obtenus résultent: d'une réflexion sur le processus de mise en place de l'approche méthodologique; des efforts déployés pour administrer les évaluations *ex post* et *ex ante* (les RAP supplémentaires) de l'impact sur le terrain; de l'analyse de données issues de l'exercice; et de discussions avec le personnel du FIDA et d'autres personnes sur les mérites de cet exercice.
  21. Premièrement, une sélection aléatoire des projets pour représenter le portefeuille est difficile à réaliser, et limite l'apprentissage. Les projets ont été choisis de manière à être représentatifs du portefeuille du FIDA et à répondre à la nécessité de mesurer l'impact global. Ce processus peut présenter des avantages pour l'obtention de chiffres d'ensemble, mais il est difficile à réaliser. Même dans cet exercice, 9 des 24 études approfondies ont été choisies à dessein, étant donné que tous les projets n'étaient pas propices à une évaluation. Le problème est encore plus important dans le cas des évaluations *ex ante* de l'impact, car il est difficile de

<sup>17</sup> Carneiro, B. et Garbero, A., *The State of Evidence in FIDA-Supported Projects Documentation*, à paraître.

<sup>18</sup> Le financement de ces évaluations *ex ante* de l'impact a été apporté par la Fondation Bill & Melinda Gates et par le Ministère britannique du développement international, sous les auspices de l'Initiative internationale pour les évaluations de l'impact (3IE).

prédire la future composition d'un portefeuille. En outre, la sélection aléatoire limite l'apprentissage, car cette procédure de choix répond à un mandat comportant une obligation redditionnelle, et ne met pas l'accent sur les projets desquels on pourrait tirer le plus grand nombre d'enseignements.

22. Deuxièmement, la focalisation sur un seuil de pauvreté ou sur tout autre indicateur individuel ne permet pas une évaluation adéquate des investissements du FIDA et échoue à analyser attentivement la théorie du changement d'un projet – autrement dit, la chaîne causale ou l'itinéraire par lequel l'impact se produit. L'accent risque par conséquent d'être placé sur des indicateurs qui pourraient ne pas être les plus pertinents pour un projet donné ou pour le portefeuille du FIDA dans son ensemble. Il convient de prendre davantage en considération le portefeuille des interventions du FIDA, la théorie du changement de ces interventions, et l'ensemble correspondant d'impacts globaux attendus.
23. Troisièmement, la conception d'évaluations de l'impact ex post est difficile et réduit la valeur des évaluations de l'impact. Étant donné que l'IAI/FIDA9 a évalué l'impact par le biais d'approches ex post, l'analyse a exigé la collecte de données sur des projets qui n'étaient plus opérationnels dans un contexte dans lequel la documentation était peu abondante. Dans nombre de cas, l'information disponible sur le projet était très réduite, et les équipes de projet n'étaient plus disponibles. Il était difficile de recenser les bénéficiaires au sein d'une région ciblée, comme d'avoir accès à un volume adéquat de données du projet. La création d'un contrefactuel raisonnable après l'achèvement du projet est une tâche au mieux exigeante et au pire impossible. Il existe généralement une tendance à sous-estimer l'impact si les projets ciblent la pauvreté, étant donné que les groupes témoins peuvent être mieux lotis que les groupes de participants. Cela crée une situation dans laquelle une stratégie réussie de ciblage favorable aux pauvres peut aboutir à une impression d'avantage limité.
24. Quatrièmement, les évaluations de l'impact sont les plus efficaces lorsqu'elles reposent sur des cadres logiques et des systèmes de S&E solides, et elles doivent de manière générale être élaborées au stade de la conception du projet. Lorsqu'ils sont correctement élaborés, les cadres logiques énoncent clairement une théorie du changement pour le projet, mettent en évidence l'itinéraire d'impact, et notent les moyens par lesquels ces facteurs seront mesurés. Lorsqu'il est bien conçu et mis en œuvre, un système de S&E permet de déterminer clairement les bénéficiaires et donne une impression des produits apportés aux bénéficiaires dans le cadre d'un projet. Le calendrier de collecte des données de référence et de suivi a également une incidence sur la capacité d'évaluer correctement l'impact et sur les questions auxquelles il peut être répondu. Il est par conséquent essentiel que les évaluations de l'impact soient conçues ex ante et en liaison avec la conception du projet.
25. Enfin, l'adhésion du personnel du FIDA et du gouvernement est essentielle dans la réalisation des évaluations de l'impact et dans l'amélioration des enseignements tirés. Il arrive fréquemment que les personnes spécialisées dans l'évaluation de l'impact ne soient pas des spécialistes de certains domaines thématiques ou de certains pays, et qu'elles ne possèdent pas l'expérience nécessaire pour comprendre les détails de l'exécution du projet. Elles ne savent pas toujours, non plus, quelles sont, sur le plan des politiques, les questions impérieuses à aborder. Il arrive souvent, d'autre part, que le personnel du FIDA et du gouvernement ne comprenne pas les fondements techniques de l'évaluation de l'impact et les conditions requises pour parvenir à l'attribution. Compte tenu de ces problèmes potentiels, la qualité des évaluations de l'impact est limitée par un manque d'adhésion et de communication entre les acteurs clés.

## B. Estimations et projections relatives à l'impact

26. Étant donné que l'accent est mis sur l'analyse au niveau global plutôt qu'au niveau du projet, les projections des résultats concernent le portefeuille de projets clôturés et en cours pendant la période 2010-2015<sup>19</sup>.
27. Pour qu'un projet puisse avoir un impact, il est essentiel que les produits clés attendus soient obtenus – et la prise en compte de ces produits constitue le point de départ logique. L'analyse du portefeuille de projets du FIDA fait apparaître de nombreux produits essentiels (tableau 2)<sup>20</sup>. Pour l'ensemble des projets clôturés et en cours pendant la période 2010-2015, 139 millions de personnes et 24 millions de familles ont déjà été touchées. Une gamme d'activités ciblant ces bénéficiaires a été conçue pour améliorer de manière générale le bien-être des populations rurales pauvres. On compte, parmi ces personnes, 18,0 millions d'emprunteurs actifs et 26,6 millions d'épargnants volontaires, ce qui met en lumière la focalisation du FIDA sur l'inclusion financière. De nombreux paysans ont été formés aux pratiques agricoles, dont 4,4 millions aux techniques de production végétale, 1,6 million en matière de production animale, et 1,4 million à la gestion des ressources naturelles. L'amélioration des activités agricoles a été encouragée, de sorte que de meilleures pratiques de gestion des terres sont aujourd'hui appliquées sur 5 millions d'hectares. Ces résultats ont été atteints, dans une large mesure, grâce au renforcement des organisations paysannes et de milliers de groupes communautaires, y compris des groupes de commercialisation, de production, d'infrastructure, d'agriculture et d'élevage. Dans nombre de ces groupes, des femmes jouent depuis leur création des rôles dirigeants. Les données permettent de penser que les investissements du FIDA dans les populations rurales donnent des produits significatifs.

<sup>19</sup> Le Cadre de mesure des résultats pour 2013-2015 (Niveau 2: effets et impacts sur le développement obtenus grâce aux programmes appuyés par le FIDA, page 22) associé à FIDA9 note que les impacts devraient être mesurés de manière cumulative à partir de 2010 – d'où la focalisation sur les projets clôturés ou en cours durant cette période.

<sup>20</sup> Les chiffres cités proviennent des données du SYGRI pour les projets clôturés et en cours et portent sur la période couverte par le rapport jusqu'à fin 2014. Il est évident qu'avec ces projets en cours, le nombre de bénéficiaires augmentera à l'avenir; le total prévu de personnes qui seront touchées par les projets clôturés ou en cours durant la période 2010-2015 est donc de 240 millions.



Tableau 2  
Produits actuels pour les projets clôturés et en cours, 2010-2015

| <i>Catégories</i>   | <i>Nombre dans<br/>chaque catégorie<sup>a</sup></i> |
|---|---|
| <b>Bénéficiaires des services du projet</b>   |   |
| Personnes bénéficiant de services du projet   | 139 231 083   |
| Ménages bénéficiant de services du projet   | 23 874 666  |
| Groupes bénéficiant de services du projet   | 390 073   |
| Communautés bénéficiant de services du projet   | 184 637   |
| <b>Épargne, crédit et services financiers</b>   |   |
| Épargnants volontaires <sup>b</sup>   | 26 612 835  |
| Emprunteurs actifs <sup>b</sup>   | 17 990 300  |
| Nombre de personnes au sein des groupes communautaires créés/renforcés  | 2 864 701   |
| Nombre de personnes ayant accès à des fonds de développement  | 2 623 855   |
| Groupes d'épargne/de crédit créés/renforcés   | 370 594   |
| Groupes d'épargne/de crédit dans lesquels des femmes jouent des rôles dirigeants                              | 176 599   |
| <b>Formation</b>  |   |
| Nombre de personnes formées aux pratiques et aux technologies de production végétale                          | 4 375 710   |
| Nombre de personnes formées dans le domaine de la gestion communautaire                                       | 2 582 310   |
| Nombre de personnes formées aux pratiques et aux technologies de production animale                           | 1 570 904   |
| Nombre de personnes formées à l'entrepreneuriat commercial  | 1 466 719   |
| Nombre de personnes formées à des activités génératrices de revenus   | 1 441 877   |
| Nombre de personnes formées en matière de gestion des ressources naturelles                                   | 1 357 361   |
| Nombre de personnes formées dans le domaine des services financiers   | 1 170 432   |
| <b>Activités agricoles</b>  |   |
| Superficie bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en hectares)                                       | 4 998 714   |
| Ménages bénéficiant de services facilités de santé animale  | 1 379 740   |
| Agriculteurs adoptant les technologies recommandées   | 1 331 709   |
| Ménages recevant des animaux à titre de distribution/repeuplement   | 942 448   |
| Nombre de personnes participant à des groupes de production végétale/animale                                  | 516 022   |
| Groupes de production végétale/animale créés/renforcés  | 24 655  |
| Groupes de production végétale/animale dans lesquels des femmes jouent des rôles dirigeants                   | 9 603   |
| <b>Activités au niveau communautaire</b>  |   |
| Groupes communautaires créés/renforcés  | 169 555   |
| Groupes communautaires dans lesquels des femmes jouent des rôles dirigeants                                   | 47 625  |
| <b>Commercialisation</b>  |   |
| Nombre de personnes au sein des groupes de commercialisation créés/renforcés                                  | 1 172 045   |
| <b>Gestion des ressources naturelles (GRN)</b>  |   |
| Nombre de personnes au sein des groupes de GRN créés/renforcés  | 632 248   |
| Groupes concernés par la GRN créés/renforcés  | 41 933  |
| Groupes de GRN dans lesquels des femmes jouent des rôles dirigeants   | 9 405   |
| <b>Infrastructure productive</b>  |   |
| Nombre de personnes au sein des groupes gérant des infrastructures productives                                | 1 151 628   |
| Nombre de groupes gérant des infrastructures productives créés/renforcés                                      | 23 736  |
| Nombre de groupes gérant des infrastructures productives dans lesquels des femmes jouent des rôles dirigeants | 11 639  |

<sup>a</sup> Tous les projets inclus dans ce tableau (158 pour 2010-2015 et 320 pour 2010-2023) n'ont pas d'ensembles complets de données SYGRI. De ce fait, les chiffres pourraient ne pas être disponibles pour certains des produits ci-dessus.

<sup>b</sup> Critères du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), qui présente des chiffres cumulés pour les emprunteurs et pour les épargnants.

Tableau 3  
**Pourcentages des impacts estimés (effets moyens) sur les bénéficiaires comparés à ceux du groupe témoin, dans l'ensemble et par groupes de projets**

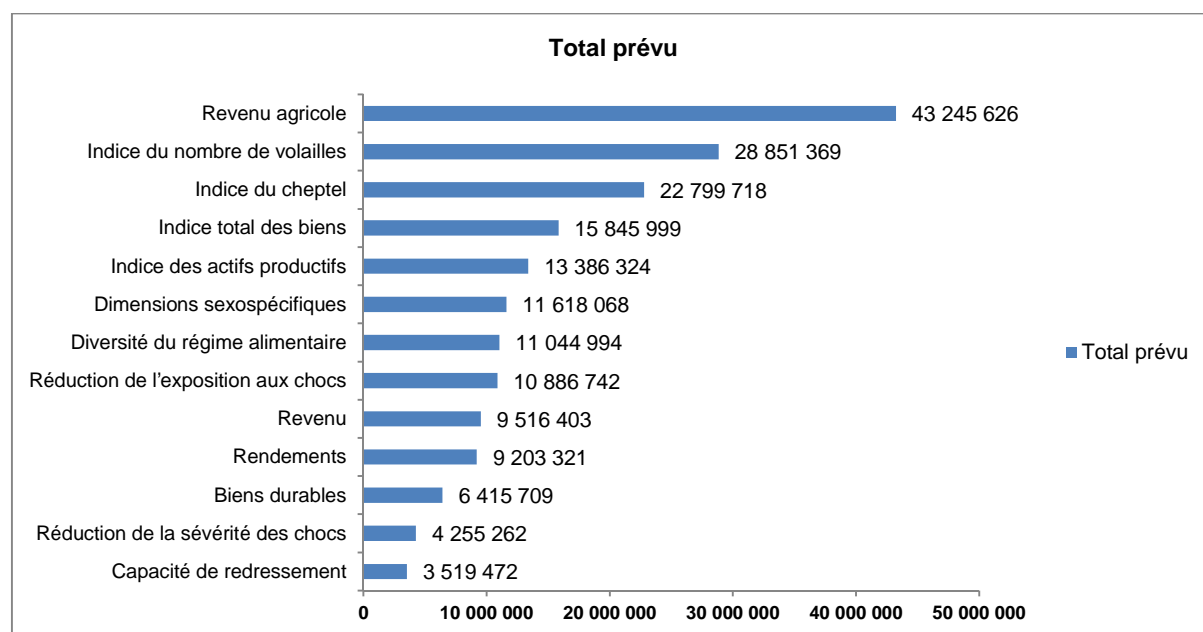
| Domaine d'impact            | Résultat                            | Ensemble (%) | Type de projet  |            |   |                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|--------------|-----------------|------------|---|---------------------|
|                             |                                     |              | Agriculture (%) | Crédit (%) | Irrigation/<br>Recherche/<br>Colonisation (%) | Développement rural |
| Mobilité économique         | Indice total des biens              | <b>6,6</b>   | 6,6             | 5,5        | 1,9   | 13,3                |
|                             | Indice des biens durables           | <b>2,7</b>   | 4,0             | 2,0        | 11,0  | -7,1                |
|                             | Indice des actifs productifs        | <b>5,6</b>   | 7,5             | 3,8        | 4,0   | 4,4                 |
|                             | Revenu                              | <b>4,0</b>   | 8,3             | 0,4        | 8,3   | 1,4                 |
| Résilience                  | Capacité de redressement            | <b>1,5</b>   | 6,3             | N.D.       | 1,1   | -3,1                |
|                             | Réduction de la sévérité des chocs  | <b>1,8</b>   | 3,6             | 0,4        | 2,8   | 1,4                 |
|                             | Réduction de l'exposition aux chocs | <b>4,5</b>   | 2,7             | N.D.       | 11,1  | 4,7                 |
| Nutrition                   | Diversité du régime alimentaire     | <b>4,6</b>   | 6,2             | 0,3        | 13,9  | 1,7                 |
| Agriculture                 | Revenu agricole                     | <b>18,0</b>  | 10,3            | N.D.       | 34,0  | 19,8                |
|                             | Rendements                          | <b>3,8</b>   | 1,5             | N.D.       | 8,8   | -0,3                |
| Élevage                     | Indice du cheptel                   | <b>9,5</b>   | 5,5             | 25,4       | 2,6   | 19,4                |
|                             | Indice du nombre de volailles       | <b>12,0</b>  | 3,9             | 11,0       | 21,1  | 17,6                |
| Problématique hommes-femmes | Dimensions sexospécifiques          | <b>4,8</b>   | 5,1             | -1,6       | -1,8  | 22,5                |

Notes: N.D. signifie qu'il n'y a pas d'estimation disponible, faute de données.

28. Comme on l'a noté, l'évaluation de l'impact exige que l'on détermine si, en moyenne, les bénéficiaires du FIDA sont mieux lotis qu'ils ne le seraient en l'absence d'un projet du FIDA – autrement dit que l'on obtienne la différence mise en évidence dans la figure 1. Le tableau 3 présente les domaines dans lesquels les bénéficiaires du projet du FIDA sont, en moyenne, mieux lotis en termes de pourcentage que les membres du groupe témoin. Les résultats sont présentés pour l'ensemble des projets, ainsi que pour les différentes catégories de projets: crédit, agriculture, développement rural et irrigation/recherche/colonisation. Les résultats montrent, par exemple, que les projets du FIDA accroissent la mobilité économique des bénéficiaires grâce à l'augmentation des actifs et des revenus. Les projets renforcent la résilience, améliorent la nutrition et augmentent la production agricole et la propriété de bétail. De nombreux bénéficiaires de projets de crédit augmentent de manière significative la taille de leurs troupeaux. Les projets d'irrigation, de recherche et de colonisation se traduisent par une hausse spectaculaire des revenus agricoles et une plus grande diversité du régime alimentaire, tout en réduisant l'exposition aux chocs. Les projets de développement rural augmentent la propriété de volaille et améliorent la diversité et les revenus de l'agriculture, tout en renforçant considérablement l'autonomisation des femmes. Dans l'ensemble, l'analyse dépeint le FIDA comme une institution qui améliore le bien-être des populations rurales en termes d'accumulation d'actifs et d'augmentation des revenus.
29. Les effets indiqués ici sont des moyennes et représentent l'impact sur les bénéficiaires touchés par rapport aux membres du groupe témoin. Les impacts réels sur chacun des bénéficiaires seront variables, certains d'entre eux recevant des avantages supérieurs à la moyenne et d'autres des avantages inférieurs. Compte tenu des données disponibles, il n'est pas possible de savoir avec précision

qui bénéficiera des avantages, et il faudra élaborer quelques hypothèses quant au montant des avantages. Une estimation prudente consiste à retenir l'hypothèse d'un doublement des avantages pour certains et d'une augmentation égale à zéro pour le reste de la population – et d'extrapoler cette hypothèse à la population de bénéficiaires prévue<sup>21</sup>. On notera que les projections d'impact font référence à l'ensemble de la population des bénéficiaires directs et indirects prévus pour la totalité du portefeuille de projets clôturés ou en cours de 2010 à 2015, soit quelque 390 projets pour un total d'environ 240 millions de bénéficiaires prévus<sup>22</sup>. Naturellement, ce chiffre est différent de celui des estimations des bénéficiaires effectifs actuellement touchés par les mêmes projets (139 millions, comme indiqué dans le tableau 2), celui-ci étant calculé à un moment précis (fin 2014) et uniquement pour les projets dont les activités sur le terrain ont déjà débuté.

Figure 4  
**Projections concernant les bénéficiaires touchés, par indicateur**



30. La figure 4 présente cette extrapolation. L'examen des estimations montre que pour 43,2 millions de bénéficiaires, les revenus agricoles ont augmenté de manière significative et importante, que pour 28,8 millions d'entre eux, le nombre de volailles possédées a augmenté, et enfin que 22,8 millions d'éleveurs ont vu augmenter le volume de leur cheptel. Pour ce qui concerne l'indice total des biens, l'indice des actifs productifs, l'autonomisation des femmes, la diversité du régime alimentaire et la réduction de l'exposition aux chocs, les données prouvent que plus de dix millions de bénéficiaires ont obtenu des gains substantiels dans ces domaines. Naturellement, il existe un certain degré de chevauchement des avantages entre les personnes, certaines obtenant des avantages multiples – tant pour les impacts notés dans la figure que pour d'autres impacts non mesurables. Mais les résultats permettent de penser que les avantages sont importants et généralisés, avec une forte probabilité que pratiquement tous les bénéficiaires reçoivent quelques avantages. Les résultats montrent clairement que l'investissement du FIDA dans les populations rurales aboutit à des rendements importants en aidant des millions de ruraux à améliorer leurs moyens d'existence.
31. Les résultats montrent clairement que l'investissement du FIDA dans les populations rurales génère des avantages importants en aidant des millions de ruraux à améliorer leurs moyens d'existence. Toutefois, ces résultats ne prennent

<sup>21</sup> En fait, cela consiste à multiplier le pourcentage des avantages estimés dans le tableau 3 par le nombre de bénéficiaires prévus. Pour les variables discrètes, la valeur se situe entre zéro et un.

<sup>22</sup> Ces projections sont extraites du Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS).

pas en compte l'indicateur relatif au "nombre de personnes libérées de la pauvreté" inscrit dans le CMR pour FIDA9. Les limites inhérentes à la mesure du nombre de personnes libérées de la pauvreté ont été exposées dans le détail au début de ce rapport. De fait, l'IAI/FIDA9 a permis d'établir clairement que la définition technique de "libérer les personnes de la pauvreté" entraîne automatiquement, pour les raisons précitées, une sous-estimation de l'impact du FIDA. C'est pourquoi le présent rapport est axé sur un ensemble élargi d'indicateurs qui permettent d'évaluer de manière exhaustive quels sont pour le FIDA les retours sur investissement. Bien entendu, étant donné que l'indicateur relatif au nombre de personnes libérées de la pauvreté figurait dans le CMR pour FIDA9, on a procédé, en dépit des limites inhérentes à cette mesure, à une estimation de l'impact en termes de réduction de la pauvreté dont on a rendu compte dans le présent document.

32. Comme il ressort des informations actualisées sur la méthodologie<sup>23</sup>, la pauvreté est mesurée à l'aune des actifs. Même si un certain nombre d'études ont permis de collecter des données sur le revenu, celles-ci se sont révélées insuffisantes et inadaptées pour le calcul de la dynamique de la pauvreté. Par contre, les données concernant la mesure de la pauvreté à l'aune des actifs étaient largement disponibles et étaient considérées comme étant de meilleure qualité vu qu'elles étaient plus simples à collecter et moins sujettes à des erreurs de mesure, en particulier lorsque l'on a recours à des méthodes de remémoration<sup>24</sup>. Avec cette méthodologie, on a utilisé et défini des seuils de pauvreté relative pour chaque pays, en utilisant les limites correspondant aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles<sup>25</sup> de la distribution de l'indice des actifs du groupe témoin, vu que celui-ci représente le contrefactuel, c'est-à-dire le point de référence. Après avoir calculé le mouvement de sortie de la pauvreté pour chaque étude de pays, les résultats ont été projetés par rapport à l'ensemble du portefeuille afin d'obtenir une estimation de l'impact potentiel des investissements du FIDA sur la pauvreté. Il convient de rappeler qu'il s'agit d'estimations basées sur des projets entrepris entre 1999 et 2009 et qui ne reflètent pas nécessairement les projets dont la conception est en cours à l'heure actuelle.
33. Avec cette approche, on estime que les investissements du FIDA devraient réduire la pauvreté de 5,6 à 9,9%, sur la base des limites correspondant aux 40<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> percentiles de la distribution des actifs durables. Les résultats positifs obtenus pour chaque mesure laissent penser qu'il existe un accroissement global des actifs durables similaire à la variation de la distribution illustrée à la figure 2, et que ces mesures mettent seulement en évidence quels sont les bénéficiaires qui, sur la base des projections, devraient franchir chaque seuil arbitraire. Les résultats concordent par ailleurs avec les estimations de l'impact sur la pauvreté du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, qui est arrivé à la conclusion que le Programme de développement tribal du Jharkhand-Chattisgarh, en Inde, avait eu un impact sur la réduction de la pauvreté variant entre 5 et 7%<sup>26</sup>. Ces résultats correspondent également à ceux obtenus par les programmes de transferts d'argent en termes d'impact sur la réduction de la pauvreté, de l'ordre de 3 à

<sup>23</sup> Voir les Informations actualisées sur la méthodologie utilisée pour estimer le nombre de personnes sorties de la pauvreté et travaux préparatoires de l'évaluation de l'impact durant FIDA10 (EB 2015/114/INF.3).

<sup>24</sup> Voir Filmer, D., et Pritchett, L. H., "Estimating wealth effects without expenditure data—or tears: An application to educational enrollments in states of India". *Demography*, Population Association of America, volume 38, numéro 1, pp. 115-132, 2001.

<sup>25</sup> Afin de vérifier si les résultats varieraient dans le cas où l'on utiliserait un seuil de pauvreté basé sur les revenus, une analyse de la dynamique de la pauvreté a été conduite dans quatre pays pour lesquels l'on disposait de données sur les revenus et d'un seuil national de pauvreté. Dans deux cas, les résultats étaient similaires; dans le troisième cas, les estimations indiquaient un impact plus important sur la pauvreté; et dans le dernier cas, les estimations indiquaient un impact plus faible sur la pauvreté. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où il est probable que les résultats diffèrent en fonction de là où l'on place le seuil. En général, on peut s'attendre, avec un seuil de pauvreté basé sur les revenus, que l'impact global sera similaire.

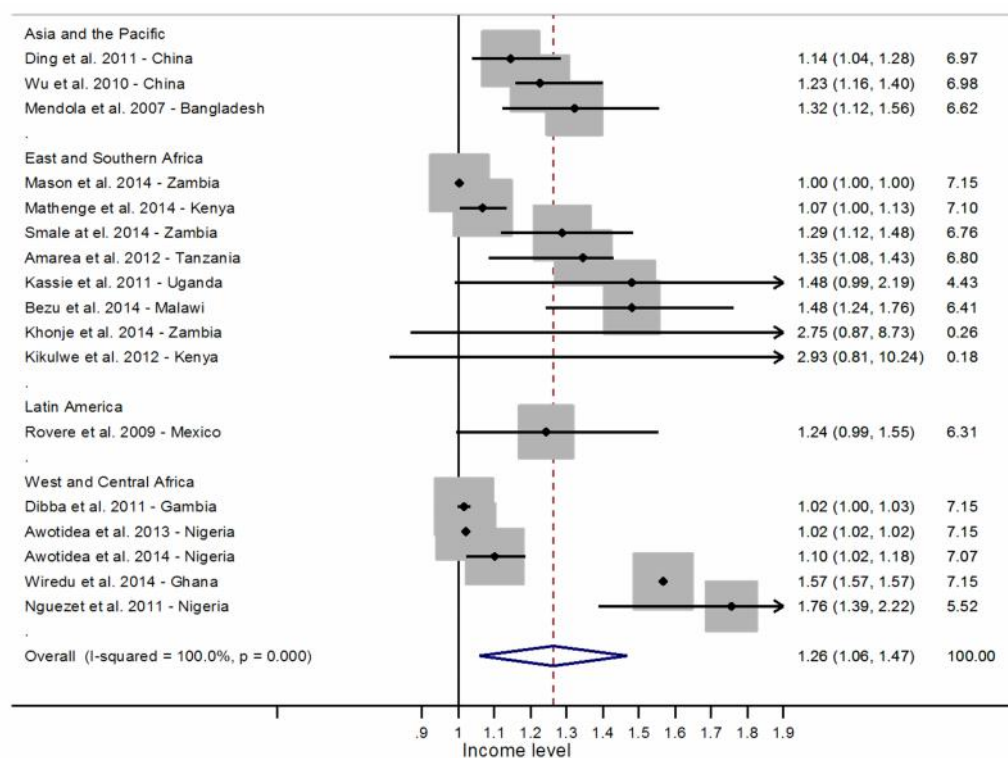
<sup>26</sup> Voir le tableau 18 du document sur l'évaluation de l'impact du [Programme de développement tribal du Jharkhand-Chattisgarh](#), en Inde.

7%<sup>27</sup>. Lorsque l'on applique ces estimations de l'impact aux projets du FIDA, les résultats globaux montrent que si l'on utilise les actifs durables comme indicateur sous-jacent, l'impact estimé est de 23,8 millions de personnes libérées de la pauvreté, sur la base du seuil de pauvreté relative correspondant au 60<sup>e</sup> percentile (9,9% des bénéficiaires prévus)<sup>28</sup>.

34. Afin d'évaluer le rôle joué par les dons du FIDA dans la création d'avantages tangibles pour les petits exploitants agricoles, la figure 5 présente les résultats de la méta-analyse conduite pour déterminer l'impact des variétés de semences améliorées sur le revenu des bénéficiaires. La figure présente la liste des études examinées et la fourchette de leurs impacts sur le revenu, avec des estimations précises notées dans la partie en grisé. Un chiffre supérieur à un implique un effet positif sur le revenu, et l'ampleur de la valeur au dessus de un indique le pourcentage de revenu supplémentaire par rapport aux agriculteurs ne bénéficiant pas de cette technologie. Ainsi, 1,1 se traduirait par une augmentation de 10% du revenu attribuée à la technologie. Les résultats, positifs, vont d'un peu plus de 1 à 1,8 et montrent que les projets de recherche et de technologie agricole ont pour résultat un gain global de revenu de 25 à 30% pour les bénéficiaires par rapport aux membres du groupe témoin. Naturellement, cette analyse ne concerne qu'une partie du financement par des dons du FIDA et qu'un ensemble restreint d'études, mais les résultats indiquent clairement des gains globaux de revenu.

Figure 5

**Impact des variétés de semences améliorées sur le revenu des bénéficiaires**



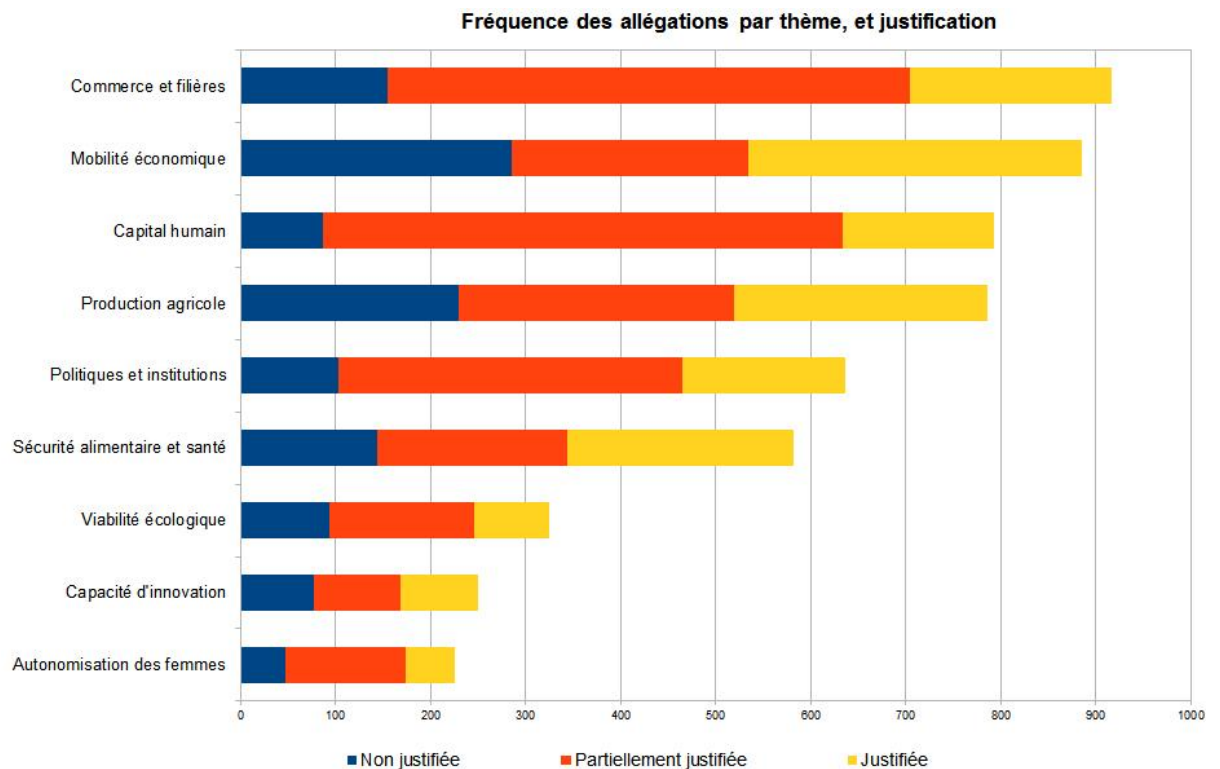
35. À propos de l'évaluation des 70 RAP, la figure 6 présente les résultats de l'analyse de contenu, résumant pour chaque thème le nombre d'allégations formulées dans

<sup>27</sup> Voir tableau 4.2 in Fizbein, A. et Schady, N. *Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*. Washington, D.C.: Banque mondiale, 2009.

<sup>28</sup> Sur la base d'une analyse descriptive des distributions de l'indice des actifs de référence, effectuée en utilisant les données SYGRI disponibles, la plupart des bénéficiaires du FIDA se situent en deçà de la limite du 60<sup>e</sup> percentile, essentiellement dans les deuxième et troisième quintiles. Par ailleurs, si l'on compare les distributions de référence et les distributions finales sur la base des mêmes données, on constate qu'il y a plus de chances que les progressions dans la mobilité économique interviennent à la limite correspondant au 60<sup>e</sup> percentile de la distribution de l'indice des actifs de référence du pays concerné. Par conséquent, on considère qu'il est plus approprié de fixer le seuil de pauvreté à la limite correspondant au 60<sup>e</sup> percentile.

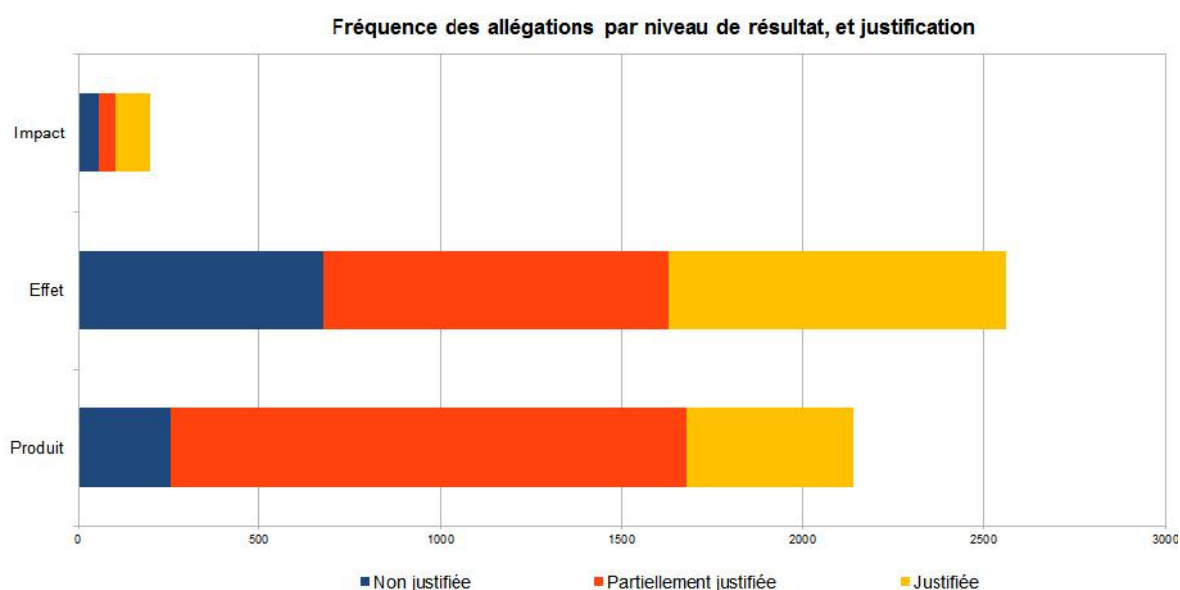
les RAP. On se souvient que les RAP sont conçus pour raconter l'histoire du projet et des résultats qu'il a produits. On trouve, dans les 70 RAP, 4 000 allégations de succès d'un projet. Parmi ces allégations, comme le montre la figure 6, les améliorations relatives au commerce et aux filières sont les plus souvent mentionnées, la mobilité économique se plaçant en deuxième position. Malheureusement, 78% de ces allégations ne sont pas explicitement étayées par une source de données concrètes, ce qui donne à penser que les preuves disponibles sont insuffisantes. En fait, pour l'ensemble des domaines thématiques, les allégations formulées ne semblent guère établies.

Figure 6  
Allégations formulées dans les RAP, par thème



36. Dans l'idéal, les allégations se focaliseraient sur les différents niveaux d'un itinéraire d'impact afin présenter une claire théorie du changement en rapport avec le projet, mettant en évidence où se trouvent les effets et indiquant s'ils correspondent aux prévisions contenues dans le cadre logique. La figure 7 présente le nombre d'allégations par produit, effet et impact afin de vérifier l'incidence des allégations dans chaque domaine. Si un itinéraire d'impact est clairement défini, on peut s'attendre que davantage d'allégations seront énoncées au niveau du résultat, puis à ceux de l'effet et de l'impact, mais qu'il y en aurait une masse critique à chaque niveau. Tel n'est toutefois pas le cas. Sur l'ensemble des allégations, produits et effets représentent plus de 95% du total, ce qui dénote un manque général d'information sur l'impact. En outre, on note plus d'effets que de produits, ce qui laisse supposer que l'itinéraire d'impact n'est pas correctement énoncé. Dans l'ensemble, cette analyse des RAP confirme la perception générale des avantages découlant des projets appuyés par le FIDA, mais souligne que les allégations relatives aux impacts sont insuffisantes et manquent de preuves pour les étayer.

Figure 7  
Allégations formulées dans les RAP, par produit, effet et impact



#### IV. Conclusions et propositions pour aller de l'avant

37. L'IAI/FIDA9 a apporté au FIDA d'importants enseignements qui contribueront à le faire progresser vers un programme axé sur les résultats. S'agissant des méthodes, l'initiative a mis en lumière les évidentes difficultés liées à la conception de la collecte des données et à la conduite des évaluations de l'impact ex post. Elle attire l'attention sur le fait que l'utilisation d'un échantillon représentatif de projets et la focalisation sur un indicateur global limitent le potentiel d'apprentissage et sont inutilement restrictives – il conviendrait de déterminer les projets qui offriraient la plus forte possibilité d'apprentissage, et de choisir les indicateurs de manière à représenter tous les éléments du succès du FIDA. Par ailleurs, l'initiative met en relief les domaines dans lesquels le S&E et la collecte de données devraient être renforcés.
38. L'analyse montre que les projets du FIDA opérationnels au cours de la période 2010-2015 ont déjà atteint 139 millions de bénéficiaires, leur offrant des services notables dans le cadre d'une approche impulsée par la communauté. L'IAI/FIDA9 a démontré que les investissements consacrés par le FIDA aux populations rurales ont généré des rendements dans un certain nombre de domaines essentiels, et notamment les actifs, la résilience, la propriété de bétail, les revenus agricoles, la nutrition et l'autonomisation des femmes. Des millions de ruraux ont tiré de multiples avantages des investissements du FIDA. Selon les projections, 44 millions de bénéficiaires verront leurs revenus agricoles augmenter de manière substantielle avec des gains significatifs liés à la possession de volailles (pour 28,8 millions) et de bétail (pour 22,8 millions). Plus de 10 millions de bénéficiaires connaîtront une augmentation dans chacun des domaines suivants: actifs totaux, actifs productifs, autonomisation des femmes, diversité du régime alimentaire, et réduction de l'exposition aux chocs.
39. L'IAI/FIDA9 propose un certain nombre de considérations essentielles pour l'évaluation de l'impact du FIDA en rapport avec les investissements de FIDA10 et au-delà.
40. Premièrement, les futures évaluations de l'impact devraient être choisies et structurées de manière à faciliter et à optimiser l'apprentissage. Il faudra pour cela choisir à dessein les projets grâce auxquels les enseignements tirés seraient les plus importants – plutôt que de choisir de manière aléatoire des projets pour représenter l'ensemble du portefeuille. Les projets à retenir devraient être choisis



par des divisions régionales, en consultation avec les divisions techniques, des points de vue du contenu et de la faisabilité. Les critères de sélection à retenir devront être notamment les suivants: i) approches innovantes; ii) potentiel de reproduction à plus grande échelle; iii) manque évident de données de fait; et iv) appui généralisé.

41. Deuxièmement, le FIDA devrait se concentrer sur un ensemble exhaustif d'indicateurs prenant en compte ses trois objectifs stratégiques, tels qu'ils sont énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA. Ces indicateurs devront être rigoureusement définis dans les futurs Cadres de mesure des résultats afin de pouvoir englober de manière suffisante tous les investissements du FIDA dans les populations rurales pauvres. L'évaluation de l'impact devra mettre l'accent sur l'apprentissage, ce qui suppose le choix et l'analyse des indicateurs le long de la chaîne causale du projet, et refléter ainsi les théories du changement des différents projets.
42. Troisièmement, créer un programme d'évaluation de l'impact suppose un examen systématique du portefeuille visant à comprendre l'impact potentiel des projets financés par le FIDA et à recenser les lacunes dans les données démontrant le succès de ces projets. Énoncer clairement les impacts potentiels des investissements suppose que l'on comprenne le portefeuille, afin que l'on sache clairement où les impacts sont susceptibles de se produire, compte tenu des types d'investissement entrepris. Une analyse systématique d'éléments du portefeuille contribuera aussi à la conception de projets capables d'apporter le développement, et déterminera où se trouvera la meilleure possibilité de tirer des enseignements.
43. Quatrièmement, il sera impératif d'élaborer un cadre pour assurer l'efficacité en matière de développement. Les projets conçus par le FIDA doivent être évaluables – c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir être évalués de manière crédible et fiable. Ce résultat ne sera possible que si les cadres logiques et les systèmes de S&E sont systématiquement renforcés au stade de la conception du projet. Cela est essentiel pour garantir la formulation d'une théorie du changement du projet, le recensement des indicateurs proposés de cette théorie, et la notation des moyens de vérification. Il faut aussi que la logique d'un projet soit maintenue et réexaminée au cours de l'exécution, et évaluée dans le cadre des rapports d'achèvement de projet. Ce programme d'amélioration de l'efficacité en matière de développement est déjà en cours d'application au FIDA et ses activités doivent être poursuivies, renforcées et consolidées.
44. Cinquièmement, le FIDA doit mettre l'accent sur des évaluations ex ante de l'impact. L'IAI/FIDA9 met en lumière les limites significatives des évaluations ex post. L'évaluation ex ante rend plus probable l'attribution correcte de l'impact aux investissements du FIDA, et accentue l'apprentissage. L'idéal est d'évoluer vers un système où l'efficacité en matière de développement se situe à l'entrée et non à la sortie – en d'autres termes, un système qui permet de concevoir des projets de développement judicieux, d'en suivre les progrès, et d'en mesurer les résultats et l'impact sur l'ensemble de la durée de vie du projet. Ainsi, les évaluations de l'impact peuvent être plus aisément conçues pour tirer des enseignements pertinents, particulièrement à moyen terme, rendant possible un ajustement du projet.
45. Sixièmement, le programme d'évaluation de l'impact du FIDA doit tenir compte d'un processus multi-acteurs et participatif. La collaboration entre les équipes de recherche, les unités de gestion de projet, le personnel du FIDA et, de manière plus générale, les personnes chargées de l'exécution, doit être mise en place ex ante. Un engagement partagé est décisif pour garantir efficacité et réussite dans l'exécution tant du projet que de l'évaluation de l'impact. Une étroite intégration des personnes chargées de l'exécution, des chercheurs et du personnel du FIDA, dès le début du processus, induit des effets qui rendent l'évaluation de l'impact plus pertinente du point de vue des politiques; qui contribuent à déterminer les

utilisateurs potentiels des résultats; et qui produisent des enseignements essentiels pour le choix, la conception et l'exécution de futurs projets. Naturellement, rien de cela ne sera possible si le personnel du FIDA et les pouvoirs publics n'ont pas la formation nécessaire pour comprendre la valeur et l'utilité de l'évaluation de l'impact et pour gérer les personnes qui procèdent à ces évaluations. C'est là un processus que le FIDA commence déjà à entreprendre – l'élaboration d'un programme d'études sur le S&E et sur l'évaluation de l'impact est actuellement en cours.

46. Les enseignements qui ressortent de l'IAI/FIDA9 ont de profondes conséquences pour le FIDA et pour la manière dont il mesure les impacts de ses investissements sur les populations rurales. Il faudra une série d'actions cohérentes permettant au FIDA de poursuivre le processus, entamé il y a dix ans, de focalisation sur un programme axé sur les résultats. Grâce à ces actions, il sera possible non seulement de mieux comprendre les impacts des investissements du FIDA sur les populations rurales, mais également de créer davantage de savoirs, ce qui donnera au FIDA et à d'autres institutions la possibilité de promouvoir plus efficacement le développement rural.